

CHU'MAG 36

LE MAGAZINE DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

JUIN / JUILLET / AOÛT 2015



SE DÉPLACER
AU CHU :
LES CLÉS
DE L'ÉCO-MOBILITÉ
**PAGES
12 à 14**



www.chu-st-etienne.fr



UN CENTRE DE RÉFÉRENCE
GÉNÉTIQUE
À SAINT-ÉTIENNE



LA NOUVELLE COMMISSION
DES SOINS



10 ANS DE MPR
PÉDIATRIQUE AU CHU

DE NOUVEAUX DROITS
POUR LES PATIENTS
EN FIN DE VIE



7

9

10

CHU
Saint-Étienne



Astreinte médicale, paramédicale et technique

7j/7 & 24h/24

contact@allp-sante.com

65 Rue de la Tour - 42000 Saint Etienne

04 77 92 30 30

www.allp-sante.com

Depuis plus de 60 ans à vos côtés

ASSISTANCE MÉDICO-TECHNIQUE

Assistance respiratoire
Nutrition - Perfusion - Insulinothérapie



MATÉRIEL DE MAINTIEN À DOMICILE

RÉENTRAÎNEMENT À L'EFFORT

Avec une prise en charge originale et innovante
en collaboration avec le réseau local

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

Pour Adultes Handicapés - SAMSAH

HOSPITALISATION À DOMICILE

HAD Pédiatrique en relais avec les services
professionnels de santé

FORMATION

Pour les professionnels de santé et les
professionnels du secteur médico-social



Fonds de
dotation

Soutenir la recherche
Subventions aux usagers
Missions d'intérêt général

→ SOMMAIRE

3

Édito

Campus Santé Innovations :
Un atout majeur d'attractivité

4

Actualités

- Ça s'est passé au CHU...
- Remerciements
- Fonds de dotation
- Félicitations
- Déménagements



5

Travailler au CHU

Félicitations et bienvenue
au CHU de Saint-Étienne !

6

Une journée avec...

Un conseiller en génétique

7

Recherche & innovation

Un centre de référence
génétique à Saint-Étienne

8

Recherche & innovation

AIRE, un soutien toujours actif
à la recherche

9

Point de repère

La nouvelle commission
des soins

10

Zoom sur...

10 ans de MPR
pédiatrique au CHU

11

Zoom sur...

L'unité Rachis, une structure
unique

12/14

Dossier

Se déplacer au CHU :
les clés de l'éco-mobilité

- La voiture, encore majoritaire
- Les transports en commun,
un mode de transport
encouragé
- Le vélo, concilier activité
physique et trajets quotidiens
- L'avis de la Médecine
du Sport : soyez actifs !
- L'ouverture de la Faculté
de Médecine sur le site Nord

15

Dernière minute

Le développement durable,
préparer l'avenir !

16

Plan large...

De nouveaux droits
pour les patients en fin de vie

17

Plan large...

La prise en charge
des personnes démunies à
l'hôpital

18

Projet d'Établissement

De Pinay à Trouseau,
une page d'histoire se tourne

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



CREDIT MUNICIPAL
Agence de Saint Etienne

17, avenue Augustin Dupré

42000 Saint-Etienne

téléphone : 04 77 25 90 99

e-mail : saint-etienne@credit-municipal-lyon.fr

Pour un crédit de 4.000€ sur 12 mois.

Vous remboursez 12 mensualités de
337,10€ hors assurance facultative (pas
de frais de dossier). Montant total dû
de 4045,20€. Le TAEG fixe est de
2,10% (taux débiteur fixe de 2,08%).

Le coût mensuel de l'assurance facultative
DC/PTIA est de 2,17€ et s'ajoute à la
mensualité ci-dessus. (TAEA de 1,22%)



Tous nos prêts personnels sont sans obligation d'ouverture de compte - Réponse sous 48 h



Campus Santé Innovations :

Un atout majeur d'attractivité

pour le CHU et pour la région, au service du progrès et de la santé

L'ambition du Campus Santé Innovations est de soutenir l'excellence des équipes stéphanoises, de favoriser l'enseignement, la recherche et l'innovation dans le domaine des sciences et de l'ingénierie de la santé. Ce campus accueille la Faculté de Médecine Jacques Lisfranc, l'Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport (IRMIS) et le Centre Ingénierie Santé (CIS). Ce Campus remarquable crée un lieu unique de collaborations pédagogiques, scientifiques et industrielles entre des médecins, des ingénieurs, des scientifiques, des étudiants et des entrepreneurs. En regroupant des compétences de pointe sur un même site, il permet le développement de synergies vertueuses entre la recherche fondamentale, la recherche clinique et leurs applications industrielles dans le domaine de la santé.

Le CHU de Saint-Etienne prend toute sa part dans cette dynamique. C'est la logique même de la convention hospitalo-universitaire qui associe au CHU la Faculté de médecine et l'Université Jean Monnet afin d'assurer l'enseignement de la médecine et le développement de la recherche.

Par le biais du site de l'Hôpital Nord, le CHU offre un terrain inégalé de formation et de stage à proximité immédiate du nouveau Campus pour l'ensemble des spécialités aiguës en médecine-chirurgie-obstétrique-psychiatrie. Le CHU participe en outre à la structuration des activités du Campus par ses nombreuses collaborations avec les laboratoires de recherche de la Faculté de médecine.

Sur le Campus, le CHU est particulièrement impliqué dans le domaine sport-santé dans la mesure où les unités de Médecine du sport et de Myologie du service de Physiologie clinique et de l'exercice du CHU, tous deux tournés vers la recherche, sont installés dans les nouveaux locaux au sein de l'Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport (IRMIS).

Accueillir nos partenaires à proximité immédiate du site de l'hôpital Nord est une opportunité inédite de rapprochement des équipes de recherche du CHU de Saint-Étienne avec les autres acteurs des sciences et de l'ingénierie de la santé du bassin stéphanois. Le **Campus Santé Innovations** devient un **atout majeur d'attractivité, de rayonnement et de progrès au service de la santé des patients.**

Pr Eric ALAMARTINE,
Président de la Commission
Médicale d'Établissement

Pr Bruno POZZETTO
Vice-président
Recherche du Directoire

Pr Fabrice ZÉNI,
Doyen de la Faculté de
Médecine



Directeur de la publication : Frédéric Boiron - **Directeur de la communication :** Louis Courcol - **Rédactrice en chef :** Isabelle Zedda - **Comité de rédaction :** Dr René Allary, Olivier Astor, Dr Jean-Philippe Camdessanché, Gilles Chambry, Gérard Daudel, Béatrice Deygas, Audrey Duburcq, Nicolas Meyniel, Stéphane Pacquier, Fabienne Perrin - Pierre-Joël Tachaires - **Photos :** Isabelle Duris - **Maquette, mise en page et impression :** Créée:design communication - Imprimé sur papier offset 120 et 90 g - **Tirage :** 3 000 exemplaires.

CHU de Saint-Étienne - Direction générale - 42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2 - Tél. 04 77 12 70 13 - E-mail : isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr
Site : www.chu-st-etienne.fr



Ça s'est passé au CHU...

Une nouvelle fois, le **27^{ème} Colloque en Soins Infirmiers** a réuni plus de 1 500 soignants le 9 avril dernier au Zénith de Saint-Étienne. Cet événement, unique en France, est devenu par son originalité et sa dimension, un rendez-vous professionnel marquant et incontournable.



La **Journée du cœur** organisé le 21 mai dernier à la Maison des Usagers a marqué les esprits avec son initiation aux gestes de premiers secours. Les visiteurs étaient nombreux à suivre également la visite du Centre 15.



L'unité de Médecine du Sport du CHU et le club d'athlétisme « Coquelicot 42 » ont organisé avec succès le 28 mai l'opération « **Bouger pour la santé** » afin de promouvoir auprès des personnels du CHU les bienfaits de l'activité physique.



Félicitations

Le **Dr Fabrice Cognasse**, directeur de recherche et directeur scientifique à l'Établissement Français du Sang (EFS) Auvergne-Loire, a reçu le 11 avril dernier le **prix Scott Murphy** lors du congrès BEST (Biomedical Excellence for Safer Transfusion). Ce prix récompense les travaux menés par son groupe de recherche depuis janvier 2004 sur le rôle inflammatoire des plaquettes. Ces études impliquent plusieurs services de l'EFS, de l'Université Jean Monnet et du CHU.

L'**association des golfeurs du CHU (AGCHUSE)** a obtenu la 2^{ème} place sur les 21 CH engagés, lors du 16^{ème} Challenge National interhospitalier les 15 et 16 mai. Plus d'information sur : www.chu-st-etienne.fr (rubrique AGCHUSE).



ACTUALITÉS

Remerciements

Comme l'an dernier, les bénévoles de l'**association VMEH** (Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers) se sont mobilisés le 1^{er} mai pour offrir un petit bouquet de muguet aux patients et personnels de nombreux services.



Profitant de la belle saison, les bénévoles de l'**association « Les Blouses Roses »** ont fleuri la terrasse du service de Médecine Physique et de Réadaptation adultes.



Le 18 mai, l'**association « Vaincre le cancer 42 »** a remis un chèque de 8 000 € à la Fédération de cancérologie du CHU. Cette année, la somme récoltée permet au Pr Fabrice-Guy Barral de traiter des patients par kyphoplastie. Cette technique non remboursée apporte un véritable soulagement aux patients présentant des métastases au niveau des vertèbres.



Fonds de dotation

Le CHU de Saint-Étienne dispose désormais d'un **Fonds de dotation St-SIR** (Santé - Innovation - Recherche).

Il a pour vocation de collecter des dons au bénéfice :

- > de programmes de recherche innovants
- > d'investissements en équipements de pointe
- > d'une prise en charge des patients de qualité

Pour plus d'information, vous pouvez contacter **Anissa El Majid**, gestionnaire du Fonds de dotation St-SIR au 04 77 12 72 61

Déménagements

- Depuis le 8 juin, les unités de Médecine du Sport et Myologie ont été transférées de l'Hôpital Bellevue à l'Hôpital Nord dans les locaux du bâtiment de l'IRMIS (Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport/ Campus Santé Innovations).

- À partir du 1^{er} juillet, la Direction des Ressources Humaines est transférée de l'Hôpital la Charité à l'Hôpital Bellevue pavillon 1-3 (2^{ème} et 3^{ème} étages)

- À compter du 2 juillet, la Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques est transférée de l'Hôpital la Charité à l'Hôpital Bellevue pavillon 1 (2^{ème} étage)

- À partir du 3 juillet, le service de Santé au Travail est transféré de l'Hôpital la Charité à l'Hôpital Bellevue pavillon 31 (rez-de-chaussée)

Réouverture du Hall E-F

Depuis début juin, l'entrée E-F donnant accès aux bâtiments Mère-Enfant est à nouveau accessible. Les travaux de rénovation ont permis de rendre ce hall chaleureux et particulièrement adapté à l'accueil des enfants.



Félicitations et Bienvenue au CHU de Saint-Étienne !

Depuis le 1^{er} avril 2015,
le CHU de Saint-Étienne a accueilli
dans ses équipes...

> **Cécile BÉAL**,
Aide-Soignante,
Gérontologie Clinique,
arrivée le 18 mars 2015

> **Blandine MACHEFERT**,
Psychologue, Endocrinologie,
arrivée le 30 mars 2015

> **Nadia ABDOL**,
Praticien Attaché,
Consultation Dépendance,
arrivée le 1^{er} avril 2015

> **Pierre DEZARZENS**,
Ergothérapeute, Consultation
Gérontologie Clinique,
arrivé le 1^{er} avril 2015

> **Bérengère GOURGOT**,
Aide-Soignante,
Gérontologie Clinique,
arrivée le 1^{er} avril 2015

> **Paul GUYONET**,
Infirmier, Psychiatrie Secteur
Saint-Étienne,
arrivé le 1^{er} avril 2015

> **Clara MICHON**,
Infirmière, Accueil des Urgences,
arrivée le 1^{er} avril 2015

> **Sarah RASTELLO-COURBON**,
Praticien Attaché, Pédiopsychiatrie,
arrivée le 1^{er} avril 2015

> **Anissa EL MAJID**,
Adjoint des cadres hospitaliers,
Direction des Affaires Médicales
et de la Recherche,
arrivée le 8 avril 2015

> **Marie-Charlotte VEROT**,
Infirmière, Activité Transversale
Psychiatrie,
arrivée le 17 avril 2015

> **Isabelle LAROCQUE**,
Adjoint Administratif,
Bureau des Entrées,
arrivée le 20 avril 2015

> **Christophe ROBERT**,
Ouvrier Professionnel Qualifié,
Direction des Travaux
et des Équipements,
arrivé le 20 avril 2015

> **Noémie BRUEL TRONCHON**,
Praticien Hospitalier contractuel,
Pneumologie,
arrivée le 1^{er} mai 2015

> **Anne-Marie DAMBREVILLE**,
Praticien Attaché Associé,
Radiologie,
arrivée le 1^{er} mai 2015

> **Brigitte FARIZON**,
Assistante Partagée CH Roanne,
Oto-Rhino-Laryngologie,
arrivée le 1^{er} mai 2015

> **Vivien NAGODE**,
Praticien Attaché, Physiologie
Clinique et de l'Exercice,
arrivé le 2 mai 2015

> **Maëlys OUDIN**,
Infirmière, Accueil des Urgences,
arrivée le 4 mai 2015

> **Laura THOMA**,
Infirmière, Volant de Sécurité
Pôle Psychiatrie,
arrivée le 4 mai 2015

> **Sophie-Carole RICHARD**,
Infirmière, Gérontologie Clinique,
arrivée le 5 mai 2015

> **Géraldine MARIAT**,
Praticien Attaché,
Département d'Anesthésie,
arrivée le 22 mai 2015

...et par mutation

> **Aurélien EL GOURMAT**,
Infirmière, Consultation Chirurgie
Générale,
arrivé le 27 avril 2015

21 agents
ont été mis en stage
et 26 agents
ont été titularisés
entre le 1^{er} avril
et le 31 mai 2015

Le CHU souhaite une bonne retraite à...

> **Jean-Luc BERGER**,
Praticien Hospitalier,
Chirurgie Générale et Thoracique,
départ le 1^{er} avril 2015

> **Béatrice BERTHEAS**,
Aide-Soignante, Consultation
Gérontologie Clinique,
départ le 1^{er} avril 2015

> **Pierre-Yves CHAMPIN**,
Infirmier, Activité Transversale
Psychiatrie,
départ le 1^{er} avril 2015

> **Marie-Claire COLEIRO**,
Maître Ouvrier,
Blanchisserie Centrale,
départ le 1^{er} avril 2015

> **Marie-Joseph FAVERIAL**,
Agent des Services Hospitalier,
Gérontologie Clinique,
départ le 1^{er} avril 2015

> **Michel FRAISSE**,
Maître Ouvrier,
Transports Inter-sites,
départ le 1^{er} avril 2015

> **Brigitte ROUAIX**,
Aide-Soignante, Consultation
Oto-Rhino-Laryngologie,
départ le 1^{er} avril 2015

> **Annie THESSOT**,
Manipulatrice en Électroradiologie
Médicale, Radiologie,
départ le 1^{er} avril 2015

> **Naima EL ANSARI**,
Aide-Soignante, Cardiologie,
départ le 21 avril 2015

> **Annie PEYTOUR**,
Infirmière, Consultation Chirurgie
Générale et Thoracique,
départ le 28 avril 2015

> **Florence HILALI**,
Infirmière, Psychiatrie Secteur Gier,
départ le 29 avril 2015

> **Jean-Pierre BARBIER**,
Maître Ouvrier, Signalétique,
départ le 1^{er} mai 2015

> **Chantal COMBE**,
Aide-Soignante, Médecine Interne,
départ le 1^{er} mai 2015

> **Marie-Noëlle DAL FIOR**,
Adjoint Administratif, Direction
du Système d'Information,
départ le 1^{er} mai 2015

> **Marie-Laure DINCQ-ROCHE**,
Agent des Services Hospitalier,
Activité Transversale Psychiatrie,
départ le 1^{er} mai 2015

> **Aminata FANE**,
Agent des Services Hospitalier
Qualifié, Bio-nettoyage,
départ le 1^{er} mai 2015

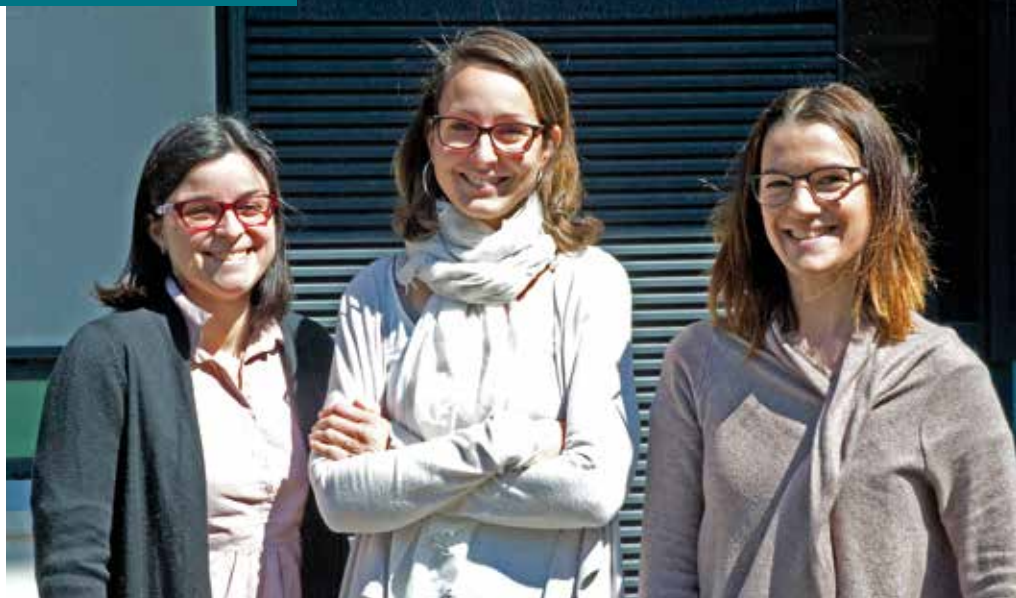
> **Odile FRAPPA**,
Aide-Soignante, Blocs Opératoires,
départ le 1^{er} mai 2015

> **Évelyne GAY**,
Auxiliaire de Puériculture,
Néonatalogie,
départ le 1^{er} mai 2015

> **Bernard MIALON**,
Maître Ouvrier, Direction des
Travaux et des Équipements,
départ le 1^{er} mai 2015

> **Bernadette PERBET**,
Adjoint Administratif, Direction
des Ressources Humaines,
départ le 1^{er} mai 2015

> **Christine ROCHEDIX**,
Aide-Soignante, Blocs Opératoires,
départ le 1^{er} mai 2015



Les conseillères en génétique du CHU de Saint-Étienne (de gauche à droite : Caroline Veronese, Caroline Kientz-Bussy et Marie Mudard).

Un conseiller en génétique

Conseiller en Génétique, Késako ?

Titulaire d'un master de conseiller en génétique, il exerce dans les hôpitaux ou dans les centres de cancérologie. Il a un rôle d'intermédiaire entre le(s) patient(s) et le généticien. Il travaille sous la responsabilité de ce dernier et en étroite collaboration avec les psychologues et les secrétaires.

Il a un rôle « pédagogique » auprès des patients, en expliquant le mode de transmission de la pathologie concernée et en faisant preuve d'écoute et d'empathie. Il assure une partie de la prise en charge des patients, de certains de leurs examens et le suivi des couples ou des familles. Il est aussi en lien étroit avec les professionnels de santé de sa spécialité, les laboratoires d'analyses et doit également effectuer une veille scientifique.

Et au CHU, qui sont-ils ?

Caroline Veronese, spécialisée dans le diagnostic prénatal : « J'assure certaines consultations de diagnostic prénatal et j'accompagne les couples en consultation. Au sein du Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN), j'organise les réunions de concertation, je réceptionne les demandes d'avis, puis j'informe les patientes des conseils proposés par le CPDPN.

Mon rôle est de soutenir les couples dans ces moments difficiles où ils doivent comprendre les examens proposés, les risques, les limites et leurs conséquences. Je m'adapte à chaque couple pour qu'il puisse avoir une information compréhensible afin qu'il puisse prendre une décision en accord avec leurs convictions. »

Marie Mudard et Caroline Kientz-Bussy spécialisées en oncogénétique : « Notre rôle est d'assurer des consultations lors d'antécédents de cancers, effectuer un arbre généalogique, expliquer la prédisposition génétique envisagée, puis, de passer le relais au médecin généticien qui fera réaliser, ou non, une analyse génétique. Nous suivons les familles et nous nous assurons de la bonne mise en place des recommandations de surveillance. »

« Ce que j'aime dans mon travail, précise Caroline Kientz-Bussy, c'est de permettre aux patients de mieux comprendre leur histoire, leur cancer, pourquoi eux ? Pourquoi à cet âge ? Les aider à comprendre l'origine des cancers de leur famille, lorsque c'est possible, et à s'armer pour les années à venir. C'est une manière de donner une meilleure chance à tous ces patients prédisposés aux cancers, de l'éviter ou de le prendre suffisamment tôt pour en réduire l'impact. »

« Infirmière puéricultrice de formation initiale, indique Marie Mudard, je me suis formée à ce nouveau métier. Il était important pour moi de continuer à travailler en équipe avec les médecins, psychologues, secrétaires, conseillers en génétique... De pouvoir échanger, tant sur la prise en charge génétique des patients mais aussi de répondre à des soucis d'éthique qui peuvent être soulevés en génétique. Ma place a changé auprès des patients mais elle reste essentielle. Il s'agit de les informer, les accompagner... Tout en prenant en compte leur histoire médicale, familiale et culturelle. »

Un centre de référence génétique à Saint-Étienne

Outre les centres de référence labellisés pour la prise en charge des maladies neurologiques et pour certaines maladies génétiques*, le CHU de Saint-Étienne dispose également d'un centre de référence pour la Sclérose Tubéreuse de Bourneville (STB), qu'abrite le service de Génétique.

Une maladie génétique complexe

« C'est un centre un peu particulier » nous explique le Dr Renaud Touraine, coordonnateur de ce centre labellisé en 2007 et chef du service de Génétique. En effet, il est aujourd'hui rattaché à un centre déjà existant : le Centre de référence des épilepsies rares à l'hôpital Necker à Paris. Cependant la coordination pour la STB est assurée au CHU de Saint-Étienne par le Dr Touraine. Ce rattachement s'explique par le fait que beaucoup de patients atteints de STB souffrent d'épilepsie, parfois sévère.

« Cette maladie génétique est complexe », poursuit le Dr Touraine, « car elle peut toucher de nombreux organes mais pas forcément en même temps et de façon variable tout au long de la vie du sujet ».

Elle prend des formes différentes selon l'âge du patient et l'atteinte peut être sévère sans que cela soit prédictible. « La STB est très variable d'un patient à l'autre y compris dans une même famille où peuvent coexister des atteintes légères et des atteintes sévères », conclut le Dr Touraine.

Contacter le Centre de référence de la Sclérose Tubéreuse de Bourneville :

04 77 82 91 12

Stb.cr@chu-st-etienne.fr
www.chu-st-etienne.fr/stb

Les conséquences de la maladie

Si le cerveau est touché (forme la plus grave), le patient peut souffrir d'épilepsie, d'autisme et/ou de déficience intellectuelle. L'atteinte dermatologique se manifeste par des lésions très inesthétiques, notamment sur le visage, qui aident au diagnostic.

Au niveau du rein, le patient peut souffrir d'insuffisance rénale ou d'hémorragies. Les atteintes pulmonaires touchent essentiellement les femmes et peuvent parfois aboutir à une insuffisance respiratoire chronique.

Heureusement il existe aujourd'hui une classe de médicaments (les inhibiteurs de mTOR) qui permet de soigner les tumeurs rénales, cérébrales et pulmonaires et certaines lésions cutanées.

Le cœur peut être atteint, plus particulièrement chez les bébés, avec une disparition en grandissant. Le diagnostic est parfois effectué in utero (1 bébé sur 8 000 naissances souffre de STB) avec interruption de la grossesse si les parents le souhaitent du fait de l'incertitude forte sur le pronostic (40 % de handicap).

D'autres organes peuvent être concernés, mais de façon moins fréquente et moins expressive, comme les yeux, la rate, le foie...

Une prise en charge pluridisciplinaire

La diversité des manifestations complexifie la prise en charge et la coordination entre de nombreux spécialistes. Cette pathologie est encore sous-diagnostiquée et certains patients mal suivis.

La mise en place du centre de référence a amélioré considérablement le quotidien des patients. Il joue un rôle important d'information auprès des différents spécialistes afin de porter attention à la surveillance des autres organes lorsqu'ils diagnostiquent la maladie. Outre le suivi des patients venant de la Loire et des départements voisins (environ une centaine), le service de Génétique a un rôle de référence (avis, conseils) et organise des réunions de concertation pluridisciplinaires inter-établissements. Particularité à Saint-Étienne, les

patients souffrant de lésions de la peau peuvent bénéficier d'une préparation magistrale exclusive grâce au Pr Frédéric Cambazard - chef du service de Dermatologie - et réalisée par la pharmacie du CHU.

Enfin le centre de référence assure également des missions de recherche, par exemple la participation à un registre international de patients. La recherche des mutations dans les deux gènes en cause est aussi réalisée au CHU, ceci pour l'Est de la France. Le CHU d'Angers fait ces mêmes analyses pour l'Ouest de la France.



L'équipe du centre de référence STB est constituée du Dr Renaud Touraine et de Pauline Vérot, secrétaire.



Équipe du laboratoire de Génétique moléculaire (de gauche à droite : Agnès Combes, Renaud Touraine, Guy Peyrard, Sylvie Petit, Isabelle Chapellon, Viviane Granados, Claire Siterre).

*Le service de Génétique est également Centre de Référence pour les Anomalies du Développement Embryonnaire et centre de compétence avec d'autres services du CHU pour les maladies osseuses rares, les maladies métaboliques et les surdités.

AIRE, un soutien toujours actif à la recherche

En 2015, l'association AIRE (Aide à la Recherche médicale de proximité) soutient à nouveau trois projets de recherche au CHU.

Depuis 15 ans, 25 médecins de notre établissement ont bénéficié de cette aide pour mener à bien leurs projets de recherche au service des patients. L'association, particulièrement dynamique, organise chaque année plusieurs événements afin de collecter des fonds pour la recherche.



Dr David Charier, Département d'Anesthésie-Réanimation, Equipe SNA-EPIS (Dr David Charier, Pr Serge Molliex, Pr Jean-Claude Barthélémy)



Charlotte Vermersch - interne service de Gynécologie-Obstétrique

Etude Fluotech

« cancer du sein et fluorescence »

Le cancer du sein est une maladie fréquente, puisqu'elle touche 1 femme sur 8. Grâce à la recherche du ganglion sentinelle, on peut contrôler localement la maladie, mais aussi définir les indications de curage axillaire, de chimiothérapie et de radiothérapie. Une double détection du ganglion par bleu de patente et par radio-isotope est recommandée. Cependant, une seule méthode de détection est le plus souvent utilisée, la technique du bleu de patente ayant été abandonnée par la plupart des chirurgiens en raison des risques de réactions allergiques graves. L'objectif du projet est d'étudier une autre méthode de détection du ganglion sentinelle par fluorescence, en l'associant à la méthode isotopique. Grâce à l'association AIRE, une sonde infrarouge a pu être acquise pour détecter la fluorescence.



Pr Laurent Bertoletti - service de Médecine Vasculaire et Thérapeutique, Centre de compétences de l'Hypertension Pulmonaire

Etude FONCE-HTAP

(FONction Cardiaque et Capacités d'Exercice dans l'Hypertension Artérielle Pulmonaire)

L'Hypertension Artérielle Pulmonaire (HTAP) est une maladie rare et sévère qui se manifeste au niveau des artérioles pulmonaires. Elle entraîne une défaillance progressive de la partie droite du cœur, causant un handicap fonctionnel marqué et mettant en jeu le pronostic vital.

L'étude, coordonnée au CHU, inclue 7 centres régionaux d'hypertension pulmonaire qui vont suivre 60 patients HTAP pendant un an. Tous les patients bénéficieront d'une évaluation usuelle (mesure de dyspnée, test de marche, cathétérisme cardiaque droit), mais aussi une exploration fonctionnelle à l'exercice ainsi qu'une IRM cardiaque.

Le soutien de l'association AIRE va permettre de rechercher des marqueurs prédictifs non invasifs de la gravité hémodynamique mesurée au repos mais aussi du comportement à l'exercice.

Étude FAST

« Diminution de l'incidence de la fibrillation auriculaire après chirurgie cardiaque par stimulation parasympathique »

La fibrillation auriculaire est un problème majeur après chirurgie cardiaque, qui concerne un patient opéré sur trois. Elle correspond à une action non coordonnée des cellules myocardiques auriculaires, qui entraîne une contraction rapide et irrégulière des oreillettes cardiaques.

Elle apparaît en général entre le 2^{ème} et le 4^{ème} jour postopératoire, au pic de la réaction inflammatoire. Lorsqu'elle persiste, elle allonge la durée du séjour à l'hôpital et multiplie par trois le risque d'accident vasculaire cérébral. Son déclenchement est lié à l'inflammation et à la stimulation sympathique dues à l'intervention, en particulier si elle est réalisée sous circulation extracorporelle, à cœur arrêté. L'étude a pour objectif de montrer que la stimulation transcutanée du nerf vague pendant les jours qui suivent l'intervention chirurgicale diminue l'incidence de passage en fibrillation auriculaire après chirurgie cardiaque.

Le soutien de l'association AIRE va permettre de développer ces neurostimulateurs transcutanés, qui pourraient trouver d'autres applications (traitement de l'épilepsie, de la dépression sévère, de l'obésité...).



06 87 65 01 12
www.aire-loire.fr

La nouvelle commission des soins



Une instance de concertation et de dialogue

Ghislaine Courbon - présidente de la CSIRMT

“ La CSIRMT est l'instance de représentation des paramédicaux qui conduit et assure le suivi de la politique de prise en charge soignante des patients dans l'établissement.

L'investissement des professionnels paramédicaux dans les travaux de la CSIRMT est à souligner. En témoigne la dynamique de la commission qui se traduit par la tenue de 7 à 8 séances plénières chaque année. Des groupes de travail spécifiques sont issus de la CSIRMT : projet de soins, EPP, dossier de soin... Groupes qui produisent et s'impliquent dans l'avancée des dossiers présentés ou donnent des avis sur des problématiques présentées par les comités internes.

La qualité du service rendu au patient a toujours été la préoccupation première des professionnels du CHU de Saint-Étienne. L'implication des paramédicaux est indispensable à l'amélioration de la qualité des soins. Ils sont acteurs pour faire vivre leur instance et travailler à la déclinaison du projet de soins, à son évaluation et à la conduite des actions d'amélioration de la qualité des soins et la gestion des risques. Dans le cadre de son projet d'établissement et de son projet de soin et projet managérial en particulier, le CHU a souhaité favoriser plus largement les coopérations

Les élections de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) se sont déroulées le 26 mars dernier au CHU de Saint-Étienne. Cette instance consultative, représentant la communauté paramédicale, joue un rôle essentiel dans la politique soignante de l'établissement.



médico-soignantes ainsi que le travail des équipes de terrain qui travaillent chaque jour au service des patients et usagers.

Aussi, en collaboration avec le président de la CME, nous avons souhaité faire évoluer les missions et la composition de la commission EPP (évaluation des pratiques professionnelles) pour lui donner une mission de pilotage stratégique - une mission de suivi opérationnel des projets d'EPP - une mission de développement de la culture EPP. Pour mener à bien ces missions, un nouveau modèle de présidence et de composition de la commission donne une nouvelle occasion d'une collaboration médico-soignante forte. La présidence sera assurée par un praticien nommé par le président de la CQRIS (Commission Qualité, Risque, Sécurité) et la vice-présidence par un soignant nommé par la présidente de la CSIRMT. ”

L'instance des paramédicaux

La CSIRMT est avant tout l'instance des paramédicaux. Elle est composée de 32 représentants, élus pour quatre ans, des différentes catégories professionnelles qui participent à la mise en œuvre des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.

Ils sont organisés en trois collèges :

- des cadres de santé,
- des personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques
- des aides-soignants et auxiliaires de puériculture

La Commission est présidée par Ghislaine Courbon, Directrice des Soins Coordinatrice Générale des Soins.

Du fait de ses missions, la commission des soins est représentée dans toutes les instances et comités de l'établissement. La présidente est membre de droit du Directoire du CHU de Saint-Étienne.

Pour connaître la composition de la nouvelle CSIRMT, vous pouvez consulter la rubrique « Commissions et comités » sur le site intranet.

10 ans de MPR pédiatrique au CHU

Installé à l'Hôpital Bellevue depuis 2005, le service de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) pédiatrique, dirigé par le Pr Vincent Gautheron, a fêté cette année son 10^{ème} anniversaire.

Le CHU est le seul établissement de santé de la Loire à disposer d'un service de rééducation pédiatrique, activité qu'il coordonne au niveau du secteur Loire-Drôme-Ardèche. Il adhère également au réseau régional de rééducation et de réadaptation pédiatrique Rhône-Alpes R4P.

Un service hautement spécialisé

Son statut hospitalo-universitaire confère au service de MPR pédiatrique une triple responsabilité de soins, d'enseignement et de recherche.

Il a pour vocation de proposer aux enfants et adolescents qu'il accueille, âgés de 5 à 18 ans, un programme de soins pluridisciplinaires. Leur prise en charge a pour objectif de les aider à retrouver une autonomie compatible avec une vie la plus normale possible.

Ces jeunes patients souffrent de situation de handicap moteur comme la paralysie cérébrale, les maladies neuromusculaires, les traumatismes crâniens, les accidents de la voie publique et/ou de sport, les douleurs chroniques, les malformations opérées, les suites de chirurgie et/ou de réanimation, cancer...

Ils sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins spécialisés en MPR, en pédiatrie et en chirurgie pédiatrique, infirmières et auxiliaires de puériculture, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophoniste, psychomotricienne, neuropsychologue, psychologue, assistante sociale, professeur des écoles, éducatrice spécialisée, éducatrice en sport adapté, diététicienne, secrétaires...

La coordination de SSR pédiatrique Loire Drôme Ardèche est étroitement reliée au service.



Toute l'équipe de MPR pédiatrique et de nombreux invités ont fêté le 3 avril dernier les 10 ans du service.

Une prise en charge complète

Les enfants peuvent être accueillis en hospitalisation complète (10 lits), après un séjour en Pédiatrie ou en Chirurgie pédiatrique à la suite d'une intervention, d'un accident ou d'une maladie invalidante.

Ils peuvent être suivis en hôpital de jour (2 places) pour des bilans pluridisciplinaires et des soins spécifiques (injections de toxine botulinique, appareillage...).

Des consultations externes sont également proposées : troubles du développement moteur, de la marche, de la préhension et de la coordination...

Enfin des consultations pluridisciplinaires sont organisées dans le cadre de l'hôpital de jour, pour certaines situations complexes de paralysie cérébrale, myopathies, spina bifida, polyhandicap. Elles permettent la confrontation de plusieurs avis de spécialistes

et prépare à la transition enfant/adulte.

Par ailleurs, le service héberge la coordination du centre national de référence de l'AVC de l'enfant.

Un service construit autour du patient

L'objectif du CHU est d'offrir aux jeunes patients dépendants un accueil adapté et des prestations de qualité. Le service a emménagé en septembre dernier au rez-de-chaussée du pavillon 15 dans des locaux entièrement neufs.

Un soin particulier a été apporté à l'accessibilité et à l'aménagement du service afin d'en faire un véritable lieu de vie.

Les jeunes patients ont accès à un plateau technique complet, dédié à leur rééducation (plateau de rééducation orthopédique et neurologique, d'ergothérapie, de balnéothérapie, de gymnase, de jardin thérapeutique...).

La rééducation comporte aussi d'autres activités comme le Bao Pao (instrument de musique électronique), l'atelier cuisine, la sophrologie, les mises en situations extérieures, ou encore les soins sensori-moteurs.



L'unité Rachis, une structure unique

Dr Isabelle Courtois, Dr Eric Ebermeyer et Virginie Henriroux
Unité Rachis

Unité fonctionnelle du service de Médecine Physique et de Réadaptation depuis 2003, l'unité Rachis est née d'un partenariat entre le CHU de Saint-Étienne et la Mutualité de la Loire. L'activité de cette structure, unique dans la région, est centrée sur le diagnostic et le traitement des déviations vertébrales de l'enfant et de l'adulte.

Les déviations vertébrales sont multiples, il peut s'agir de scoliose, hypercyphose, déséquilibre sagittal... Pour les prendre en charge, plusieurs parcours de soin sont possibles.

Le patient peut être suivi en consultation simple avec une évaluation par topographie de surface et radiographique régulière, afin de surveiller des déviations rachidiennes ou des causes de douleurs rachidiennes de l'enfance.

Lorsqu'un traitement orthopédique est nécessaire, la prise en soin est interdisciplinaire. L'animation des ateliers éducatifs est effectuée en groupe par les kinésithérapeutes et les orthoprothésistes. C'est également le cas lors de la réalisation des corsets en résine, où les patients sont installés dans le cadre de Cotrel pour une meilleure réduction (voir photo). Les corsets sont élaborés en présence d'un médecin, d'un kinésithérapeute et d'un orthoprothésiste. Ils servent à freiner et corriger l'évolution des courbures.

Ces prises en charge sont réalisées uniquement en ambulatoire, particularité de cette unité.

Des patients plutôt jeunes

Autre particularité de l'unité Rachis : le jeune âge des patients ; 80 % ont moins de 18 ans et les $\frac{3}{4}$ sont des adolescents.

L'activité adulte, qui concerne 20 % des patients, comprend le suivi et l'appareillage des scolioses traitées dans l'enfance ou découvertes à l'âge adulte mais également des troubles de l'équilibre sagittal du rachis de l'adulte. L'Unité Rachis ne prend pas en charge les lombalgies chroniques de l'adulte.

En dehors de ces activités principales, deux autres activités spécifiques ont été mises en place :

- le suivi de l'ostéogénèse imparfaite de l'enfant et de l'adulte, en consultation pluridisciplinaire dirigée par le Dr Isabelle Courtois
- le dépistage et le suivi des troubles statiques chez l'enfant sportif de haut niveau, intégrant des classes sportives ou des pôles, consultation dirigée par le Dr Eric Ebermeyer.

L'Unité Rachis conduit également des projets de recherche, notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'équipe de l'ENSAM (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) à Paris sur les facteurs pronostics des scolioses idiopathiques.

ZOOM SUR... ➔



L'équipe de l'unité Rachis (de gauche à droite : Brigitte Fanget - aide-soignante, Maud Avril - assistante médico-administrative, Valérie Roze - assistante médico-administrative, Angéline Riffault-Baudin - orthoprothésiste, Dr Eric Ebermeyer, Virginie Henriroux - cadre de santé rééducateur, Anne Briot - masseur-kinésithérapeute, Annie Olivier - assistante médico-administrative, Dr Isabelle Courtois et Romuald Thivillon - appareilleur).



Séance de rééducation avec un corset.



Réalisation d'un corset dans le cadre de Cotrel en présence d'un médecin et d'un kinésithérapeute.



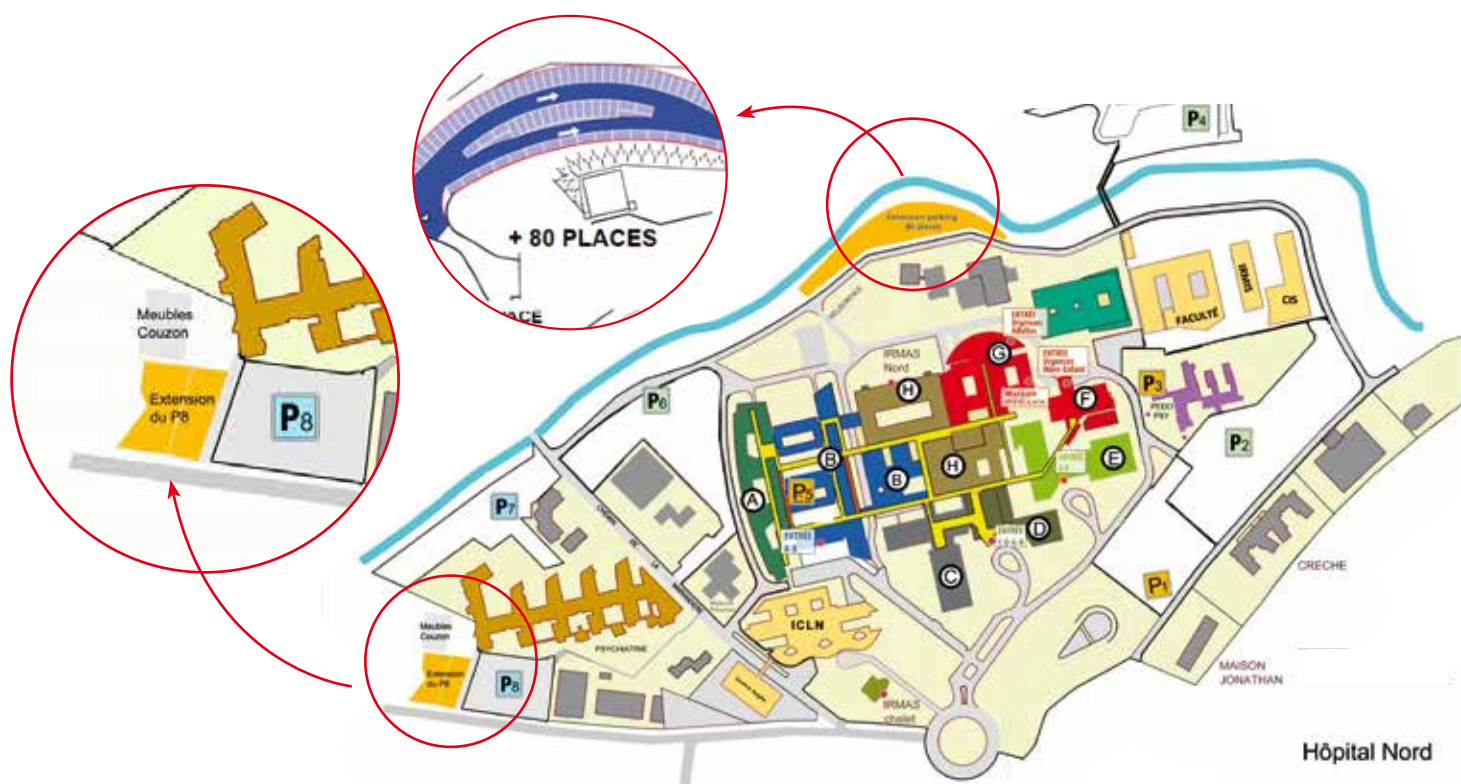
Évaluation topographique de surfaces.

Se déplacer au CHU : les clés de l'éco-mobilité

Le Pôle Santé qui prend l'appellation « Campus Santé Innovations » a été inauguré le 26 juin 2015. Avec l'arrivée des partenaires sur le site de l'hôpital Nord, les règles de stationnement sont rappelées et plusieurs modes de déplacement sont encouragés, la capacité des parkings restant limitée. Les modes alternatifs sont encouragés, en faisant la part belle à l'éco-mobilité... Focus sur les modes de déplacement actuels et futurs des professionnels du CHU.

La voiture, encore majoritaire

Beaucoup de personnels du CHU habitent en-dehors de Saint-Etienne ; la voiture reste donc le moyen de transport privilégié. 1 800 professionnels se garent tous les jours sur les parkings de l'hôpital Nord, se succédant sur les postes de nuit, de matin, de journée et d'après-midi. Les parkings, qui comptent aujourd'hui 2 050 places de stationnement, seront complétés dans un premier temps par 30 places grâce à l'utilisation des espaces extérieurs de la parcelle dite « Couzon » que le CHUSE vient d'acquérir. 80 places seront également créées sur la voie de contournement et réservées aux personnels du CHU.



Pour des raisons écologiques comme économiques, l'usage de la voiture peut être partagé grâce au covoiturage.

Déjà, certains personnels de l'établissement font route ensemble quotidiennement et quelques annonces ont été publiées sur le site d'annonce ParuAuCHU.

Pour élargir les possibilités de covoiturage, le CHU recommande la nouvelle plate-forme de covoiturage récemment lancée par le Conseil Général de la Loire :

<http://www.covoiturage-rhone.fr/vers/loire>.

Ce site qui propose des trajets réguliers ou quotidiens est accessible depuis l'accueil du portail intranet et depuis le site internet du CHU de Saint-Étienne (rubrique « CHU »).



Le covoiturage,
« Une économie réelle »
selon Edith Venet,
assistante médicale
administrative au Centre
d'investigation clinique



« Je suis une adepte du covoiturage depuis très longtemps. Depuis 2009, j'effectue le trajet depuis Chazelles-sur-Lyon avec une collègue qui travaille dans le même service que moi. Nous préparons le planning chaque vendredi car si besoin nous venons seules. Le covoiturage ne doit pas être une contrainte. C'est une économie réelle sur la consommation d'essence et sur l'usure du véhicule. Cela nous permet également d'échanger sur nos dossiers et de gagner du temps tout en étant moins fatiguées. »

Le covoiturage, c'est :

- + de convivialité avant ou après une journée de travail
- + de contribution au développement durable
- de fatigue pour les trajets quotidiens
- de coût de transport
- de contraintes de stationnement au CHU

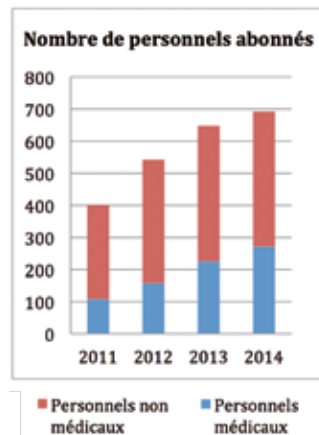
Les transports en commun, un mode de transport encouragé

Les personnels de l'établissement bénéficient d'une réduction de 50% pour tout abonnement contracté auprès de la STAS, par remboursement du montant correspondant par le CHU.

Cet engagement a été pris par l'établissement pour soutenir le recours aux transports en commun des personnels.

15% de réduction supplémentaire sont appliqués par la STAS et Saint-Étienne Métropole si cet abonnement est annuel.

Les personnels abonnés aux transports en commun conservent la possibilité de se garer sur le site de l'Hôpital Nord grâce à leur badge nominatif. Depuis l'instauration de ce dispositif, le nombre d'abonnés n'a cessé d'augmenter, passant de 400 en 2011 à près de 700 en 2014.



« Ni embouteillage, ni problème de stationnement » pour Dominique Place, secrétaire au Centre d'Evaluation et Traitement de la Douleur

« J'habite le centre-ville de Firminy, à 5 mn de la gare où je prends le train chaque jour jusqu'à la gare de Carnot. Je prends ensuite le tram jusqu'à l'Hôpital Nord. Je ne rencontre ni embouteillage ni problème de stationnement, je suis beaucoup moins fatiguée et stressée. Les transports en commun sont très pratiques (je peux m'arrêter dans Saint-Étienne pour une course ou un rendez-vous) et fonctionnent même en cas d'intempéries ; et surtout c'est plus intéressant financièrement ! »



« Se détendre après une journée de travail » pour Paul Lavigne, adjoint des cadres à la Direction des Affaires Financières

« J'habite Saint-Étienne et je viens chaque matin à l'Hôpital Bellevue en tram. Je repars le soir à pied, cela me permet de me détendre après une journée de travail tout en faisant de l'exercice. Mon poste est sédentaire et j'apprécie ces 25 mn d'activité physique. Je n'ai pas le stress de la conduite ni la problématique du stationnement. Ce sont des modes de transport souples qui permettent de penser à autre chose en plus d'être intéressants financièrement ! »

Le vélo, concilier activité physique et trajets quotidiens

Bientôt, il sera possible de **se rendre en Vélivert** depuis le centre-ville de Saint-Étienne à l'Hôpital Nord. La station de Vélivert la plus proche sera installée prochainement au niveau de la station de tramway du site de l'Hôpital Nord.

Pour les personnels qui souhaitent venir avec leur propre deux-roues, **un garage à vélo** comptant 30 places est déjà disponible et en accès libre à l'entrée du parking P5.



Le vélo, « un bonheur », pour Rodolphe Ollier, cadre de santé aux Urgences psychiatriques

« J'habite Grammond à 20 km de l'Hôpital Nord et je viens en vélo tous les jours quel que soit le temps. Je mets 40 mn à l'allée et 50 mn au retour. Parcourir la campagne en vélo est chaque jour un bonheur ! Cet exercice me permet de décharger mon stress après une journée de travail et d'arriver en forme le matin au travail et le soir à la maison. Le bénéfice est énorme pour la santé ! C'est également un bon moyen de faire du sport sans que cela impacte la vie de famille. »



L'avis de la Médecine du Sport : soyez actifs !

Dr Pascal Edouard et Dr David Hupin

« Les campagnes d'information et préconisation sur l'éco mobilité sont en parfaite adéquation avec les recommandations actuelles d'activité physique pour la santé. Par une même action, **se rendre au travail à pied ou en vélo permet d'agir positivement sur deux aspects : l'environnement et sa santé.** En plus d'être une **alternative de transport économique et écologique**, c'est souvent l'option la plus rapide en ville sur un parcours de moins de 10 kilomètres. Votre travail ne vous permet pas de trouver un peu de temps pour la pratique d'une activité physique ou sportive ? Rouler ou marcher pour se rendre au travail, vous permet de profiter des trajets pour intégrer l'activité physique à votre journée et **d'atteindre les 30 minutes par jour d'activité physique recommandée !** Vous serez surpris de l'impact sur votre santé, sur votre concentration au travail et même sur votre humeur. »



L'ouverture de la Faculté de médecine sur le site Nord

A partir du mois de septembre prochain, les étudiants de médecine viendront en cours dans les locaux de la nouvelle Faculté sur le site Nord. Cette arrivée sur le site a été anticipée et leurs déplacements comme leur accès ont été prévus. L'accès des étudiants au site ne change pas : les étudiants de 1^{ère} et 2^e année n'auront pas accès aux parkings des personnels de l'hôpital Nord.

Interview de Géraldine Blanchet, Secrétaire Générale de la Faculté de médecine.

CHU'Mag : On entend des chiffres variables sur le nombre d'étudiants arrivant en septembre dans les nouveaux locaux de la Faculté. Combien sont-ils en réalité ?

G. Blanchet : « La presse a parlé de 3 000 étudiants, mais ces chiffres sont inexacts. En 1^{ère} année, 1 200 étudiants viendront en cours à la faculté, principalement le matin (seules 2 après-midi sont consacrées aux travaux dirigés). Pour les années suivantes, on compte 150 étudiants par promotion. Il faut donc compter 1 500 étudiants en plus accueillis sur le site. »

CHU'Mag : Comment l'accès des étudiants à la Faculté est-il organisé ?

G. Blanchet : « Les étudiants de 1^{ère} et de 2^e année n'auront pas accès aux parkings du CHU. Comme c'est le cas aujourd'hui, seuls les étudiants à partir de la 3^e année incluse auront accès aux parkings dédiés aux personnels, dans le cadre de leur stage hospitalier. »

Depuis novembre 2014, la Faculté et les associations d'étudiants en médecine communiquent très largement auprès des étudiants et des futurs étudiants pour utiliser les transports en commun, les inciter à choisir des logements proches de la ligne de tramway T1. Pour ceux qui ne le peuvent pas, le parking relais Jean-Marc

offre des possibilités de stationnement. Les étudiants pourront prendre le tramway jusqu'à la station hôpital Nord à des tarifs préférentiels, grâce à une étroite collaboration avec Saint-Étienne Métropole et la STAS. Toutes ces informations seront à nouveau diffusées aux étudiants lors des inscriptions, au mois de juillet. Enfin, sur le site, Saint-Étienne Métropole et le CHU mettent en place un cheminement piétonnier pour les étudiants depuis la station de tramway. »



Le développement durable, préparer l'avenir !

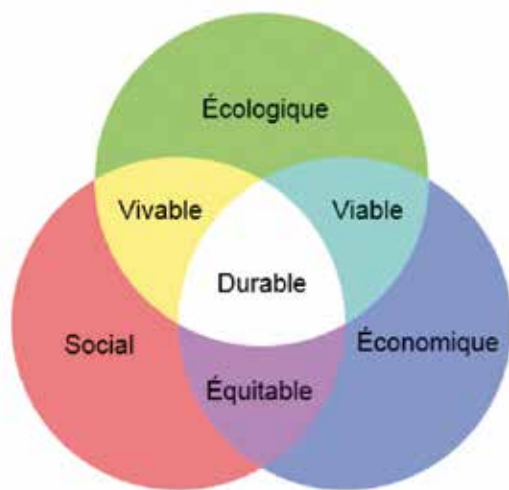
Le développement durable est bien souvent assimilé à l'écologie, au respect de l'environnement... En réalité, le développement durable est un modèle qui vise au développement d'une organisation humaine et d'une société de manière pérenne.

Le développement durable s'appuie sur 3 piliers :

- un pilier environnemental
- un pilier social
- un pilier économique

Ainsi, toute rénovation, toute réorganisation, toute action et toute décision doivent être prises dans le souci de préserver en même temps ces trois piliers. Par exemple, une décision réduisant l'impact écologique, mais délaissant le développement social, ne serait pas durable. Si le développement durable relève du bon sens, encore faut-il l'appliquer au quotidien, chacun à son niveau...

« Le développement durable, c'est la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans empêcher, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins » (rapport de la commission Brundtland, 1987).



« Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, c'est nos enfants qui nous la prêtent ». Sagesse amérindienne

« Primum, non nocere »
(« d'abord ne pas nuire »)
Imaginons...

Un hôpital construit avec des matériaux non cancérogènes, un hôpital n'utilisant que des dispositifs médicaux sans toxicité, une maison de retraite nettoyée à l'aide de produits moins nocifs pour les patients qui les inhalent et les professionnels qui les manipulent, un établissement qui saurait trier et recycler l'énorme masse de ses déchets, évacuer de façon saine tous ses effluents, recycler les quantités colossales d'eau qu'elle consomme...

« Le développement durable a vocation à donner du sens au travail des gens dans l'hôpital, plus qu'ailleurs. »

De la théorie à la pratique

Le CHU de Saint-Étienne est un acteur économique et social actif et responsable.

Comme M. Jourdain faisait de la « prose » sans le savoir, de très nombreuses décisions ont été prises à tous niveaux en conciliant les différents objectifs du développement durable.

Par exemple, saviez-vous que des interventions de réparation de fuite d'eau sur les sites de Bellevue et La Charité ont permis **d'économiser 50% de la consommation de ces deux sites en 2014 ?**

Saviez-vous que le CHU forme régulièrement ses chauffeurs à **l'éco-conduite ?**

Que les nombreux travaux de rénovation privilégient des **éclairages par LED ?**

Qu'un service de réanimation a travaillé à **diminuer le bruit ambiant** pour un plus grand confort des patients et des professionnels de santé ?

Que la cuisine centrale est investie dans la valorisation de ses **déchets organiques ?**

Que le CHU procède à la **valorisation de ses déchets pour 14 filières** (bois, papier, métaux, cartons, déchets électroniques...) ?

Pour répondre à certaines exigences des pouvoirs publics, le CHU élabore un programme d'actions destiné à suivre l'avancement et à valoriser les nombreuses initiatives de nos services.



Les éclairages par LED sont favorisés chaque fois que cela est possible.



Le chauffage fait l'objet d'une attention particulière.



Les fuites d'eau sont sous haute surveillance.



La Cuisine centrale, pionnière en matière de traitement des déchets.

Un formulaire de suggestion d'idées est à votre disposition sur intranet pour étudier la faisabilité de toute bonne idée. N'hésitez pas à l'utiliser !



De nouveaux droits pour les patients en fin de vie

Dr Pascale Vassal - chef du service de Soins Palliatifs

Marie France Callu - maître de conférences en Droit des Universités

Le débat sur la fin de vie est très présent dans notre société et pourtant, la mort reste un sujet tabou. Depuis 2012, de nombreuses réflexions ont été menées afin d'améliorer la fin de vie d'un malade atteint de maladie grave, évolutive ou terminale. Au terme de ces deux années de réflexion, la loi Léonetti reste méconnue, les soins palliatifs peu accessibles et des divergences persistent sur la question du suicide assisté et de l'euthanasie. C'est dans ce contexte que la proposition de loi d'Alain Claeys et Jean Léonetti a été votée à une immense majorité à l'Assemblée nationale et doit passer au Sénat mi-juin. Quelles sont les modifications apportées par cette future loi et ses enjeux ?

Dans le texte adopté par l'Assemblée nationale, de nouveaux droits sont créés en faveur des personnes en fin de vie notamment par le caractère plus contraignant des directives anticipées et par l'accès à la sédation en phase terminale.

Les directives anticipées (DA), quelles nouveautés ?

Toute personne peut rédiger des DA pour le cas où il serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces DA expriment sa volonté relative à sa fin de vie en ce qui concerne les **conditions du refus, de la limitation ou de l'arrêt des traitements et des actes médicaux**. Elles sont **révisables et révocables** à tout moment et **restent valides dans le temps**. Désormais, ces directives seront rédigées selon un **modèle** qui prévoit la situation de la personne selon qu'elle se sait ou non atteinte d'une affection grave au moment où elle les rédige. Le médecin doit aider le patient dans cette rédaction en donnant des explications sur les termes employés et sur l'évolution de la maladie.

Autre nouveauté du projet, les **DA s'imposent au médecin** pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement sauf en cas d'urgence. Toutefois, si les DA apparaissent inappropriées, le médecin peut se délier de l'obligation de les respecter en consultant un confrère et en motivant sa décision. Les DA seront accessibles sur un **registre national**.

La personne de confiance peut demander les informations du dossier médical nécessaires pour vérifier si la situation médicale de la personne concernée correspond aux conditions exprimées dans les DA.

Sédation profonde, continue et terminale, un nouveau domaine couvert par le législateur

Les nouvelles dispositions visent à éviter l'obstination déraisonnable, à respecter la volonté du patient en ce qui concerne l'arrêt des traitements et son droit à ne pas souffrir. L'administration d'une sédation profonde, continue jusqu'au décès, devient un acte obligatoire pour les médecins dans **les 2 situations** suivantes :

- A la demande du patient d'éviter toute souffrance et de ne pas prolonger inutilement sa vie :

- > lorsque le patient atteint d'une maladie grave et incurable dont le pronostic vital est engagé à court terme présente une souffrance réfractaire au traitement ;

- > lorsque la décision du patient, atteint d'une affection grave et incurable, d'arrêter un traitement engage son pronostic vital à court terme.

- Lorsque le patient ne peut pas s'exprimer et au titre du refus de l'obstination déraisonnable définie comme des actes inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autres effets que le seul maintien artificiel de la vie.

La mise en place de la sédation doit se faire selon une procédure collégiale définie par le code de déontologie. Cette sédation est définie comme profonde car provoquant une **altération profonde** de la vigilance, **continue** (ne s'interrompt pas) et **terminale**, jusqu'au décès du patient.

Ce texte cherche à répondre aux inquiétudes des citoyens et à renforcer les repères des équipes soignantes : soulagement, non abandon, écoute, pas d'obstination déraisonnable et refus de provoquer intentionnellement la mort. Néanmoins, l'angoisse existentielle devant la mort a toujours existé et aucune loi ne pourra l'éliminer. Mais elle peut être soulagée par la présence, l'écoute, l'accompagnement, le respect et la sollicitude. Cela demande du temps, des moyens et de la formation. Souhaitons que ce texte, lorsqu'il sera définitivement adopté par le Parlement, sera mieux connu et appliqué que la loi actuelle du 22 avril 2005.



L'équipe de la PASS

(de gauche à droite :

Yolande Authier - aide-soignante
agent d'accueil,

Julie Fayet - aide-soignante

pour les soins dentaires,

Corinne Pascal - infirmière,

Christine Lovera - cadre de santé,

Vincent Bourgin - assistant social,

Dr Elisabeth Rivollier - praticien
hospitalier).

Elle comprend également

le Dr Bashkim Gajka - chirurgien-
dentiste, absent de la photo.

La prise en charge des personnes démunies à l'hôpital

Dr Elisabeth Rivollier et Vincent Bourgin - assistant social - Permanence d'Accès aux Soins de Santé, service d'Urgences et Réanimation

Ce sont environ 1000 personnes, adultes comme enfants, qui sont accueillies chaque année à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) du CHU de Saint-Étienne. Unité du service d'Urgence et Réanimation, la PASS a débuté ses activités en juin 2000. Elle les a poursuivies en 2001 avec l'ouverture d'une consultation de médecine générale et, en 2005, l'installation des soins dentaires. L'équipe prend en charge les plus démunis. Explication de leur parcours, leurs difficultés.

Un parcours chaotique pour les plus démunis

Chaque établissement de santé participant au service public a pour mission de mettre en place une PASS, c'est-à-dire une cellule hospitalière pluri-disciplinaire, sociale et médicale pour l'accès aux soins des personnes démunies. Cet accès aux soins est l'un des objectifs prioritaires de la Loi contre les exclusions du 29 juillet 1998 qui a créé les PASS.

Les PASS accueillent des personnes en situation de précarité, cumulant des difficultés pour accéder à leurs droits, notamment en raison d'obstacles pour obtenir une couverture par l'Assurance Maladie. Ainsi, en 2014, 84 % des personnes qui se sont adressées à la PASS du CHU ne bénéficiaient d'aucune couverture sociale. Au-delà de cette problématique, d'autres obstacles rendent chaotique le parcours d'accès aux soins : ils sont d'ordre économique - 98 % vivaient en dessous du seuil de pauvreté - ou relatifs aux conditions de vie - plus de la moitié n'ayant pas de logement stable. Pour tous, le dispositif

des PASS vise à faciliter l'accès au système de droit commun et à accompagner les personnes dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits en matière de santé.

Un travail en réseau pour faciliter l'accès aux soins

Les prises en charge sont transitoires, **les PASS constituant une passerelle vers le réseau de droit commun.**

Pour ce faire, et au regard de la complexité des situations rencontrées, les PASS travaillent en lien étroit avec d'autres acteurs territoriaux dans le respect de la confidentialité. Ces acteurs

sont issus d'institutions (Conseil départemental, CPAM, hôpital, etc.) mais aussi du monde associatif. Le travail de partenariat mené avec les médecins généralistes est également garant de la réussite des missions des PASS.

Pour la plupart des personnes vivant en situation de précarité, la santé est souvent reléguée au second plan, avec pour conséquence un recours tardif à un professionnel de santé. L'hôpital devient alors la porte d'entrée privilégiée des populations les plus fragiles. Dans ce contexte les professionnels des PASS ont également une mission de sensibilisation des autres professionnels aux questions relatives à la prise en charge des personnes démunies.



La PASS permet l'accès aux soins des personnes démunies.

- Depuis 2004, 216 agents présents actuellement au CHU ont suivi la formation « précarité ».

- Prochaine formation intra CHU lors de la semaine « Sécurité des patients » :

« La précarité socio-économique et la lutte contre les exclusions à l'hôpital »
vendredi 27 novembre 2015

Inscription auprès de m.christine.garel@chu-st-etienne.fr

- Articles de fond sur les PASS, rapport d'activité, etc. :
sur le site intranet mot clé « PASS » ;
ou sur le site internet du CHU Réseau de soins / permanence d'accès aux soins.

De Pinay à Trousseau, une page d'histoire se tourne

Pr Régis Gonthier - chef du pôle Gériatrie et Médecine interne

Depuis ce printemps 2015, le pavillon Trousseau est fermé et n'accueille plus de patients. C'est une page qui se tourne après 65 ans de bons et loyaux services. Retour sur les étapes historiques de ce bâtiment, qui a marqué l'histoire stéphanoise.

Le pavillon Trousseau a eu à l'origine une vocation médico-sociale marquante et innovante. Avant d'être un établissement hospitalier, Trousseau a été une maison maternelle destinée à aider les mères célibataires, les femmes enceintes privées de ressources suffisantes pour protéger les premières années de l'enfant et les mères en détresse psychologique avant et après leur accouchement.

Création d'une maison maternelle

La création d'une maison maternelle a été décidée en 1913 par le Conseil Général de la Loire. Première en France, celle-ci constitue alors une création originale en pointe pour apporter des aides efficaces à la mère et à l'enfant. Elle s'est installée initialement dans les locaux d'un ancien collège rue Victor Duchamp, près de la place Jacquard dans le centre de Saint-Étienne. Le Professeur Bar, obstétricien à Paris et Inspecteur Général de la Santé, juge lors d'une visite que le suivi médical est insuffisant et propose à un de ses adjoints, le Docteur Pélissier, d'en prendre la direction. Celui-ci accepte, à condi-



Une maternité très active.

tion que la maison maternelle assure elle-même les accouchements.

Très vite, la renommée de ce centre s'étend. Entre les deux guerres, la maternité devient importante : 800 à 900 accouchements y sont pratiqués (à l'époque, l'hôpital en pratiquait 350 en moyenne !). Le Docteur Pélissier s'attache à maintenir une « maternité moderne » et se préoccupe d'atténuer les douleurs de l'accouchement, en particulier par l'utilisation contrôlée du chloroforme ! Il développe la médecine néonatale et fait œuvre

de précision dans l'organisation d'un service de prématurés. En 1939, la maison maternelle est transférée à Saint-Galmier, puis elle se réinstalle transitoirement dans l'ancienne clinique Vianney, rue Trousseau.

Une maternité moderne,

En 1949, sur la proposition d'Antoine Pinay, Président du Conseil d'Administration de l'établissement, le Conseil Général de la Loire décide d'agrandir et de moderniser l'établissement et de le doter de tout l'équipement sanitaire et hospitalier nécessaire. En effet, dans la Loire comme partout en France, l'accouchement à domicile va peu à peu diminuer, au profit de l'accouchement en milieu médicalisé. Le Foyer Départemental de l'Enfance est installé au rez-de-chaussée et une pouponnière permet de maintenir une proximité entre les enfants et les femmes en détresse.

La maison maternelle obtient le statut de Centre Hospitalier en 1963 et prend le nom de Centre Hospitalier Antoine Pinay après 1986. Celle-ci, sous la responsabilité successive du Docteur Duparc, du

Docteur Deage, puis du Professeur Pierre Seffert, a été très active jusqu'à assurer entre 1 500 et 1 800 accouchements par an. En janvier 1997, la maternité fusionne avec le CHU et petit à petit l'activité est concentrée à l'hôpital Nord.

Création du pavillon Trousseau

En 2002, à la suite de la fermeture de l'hôpital de Saint-Jean-Bonnefonds, 63 lits de Gériatrie s'installent provisoirement à la place de la maternité sous la responsabilité du Docteur Chantal Ferron. Pour éviter les confusions avec l'ancienne maison maternelle, la structure a été rattachée au site de Bellevue, sous le nom de Pavillon Trousseau. Les services de Gériatrie ont fonctionné durant 13 ans, mais le bâtiment est paru à l'usage peu adapté pour recevoir des patients âgés en situation de handicap. Les deux unités ont été transférées en mars dernier respectivement à l'Hôpital Nord (court séjour gériatrique, bâtiment C, 4^e étage) et à l'hôpital la Charité (USLD), et le pavillon Trousseau a fermé ses portes.



La pouponnière accueillait les nouvé-nés.



Maud - Conseillère MNH

26 avril, 15:58

Avec MNH Prev'actifs, en cas d'arrêt de travail,
votre salaire et vos primes gardent la forme !

J'aime · Commenter · Partager · 18 1



Hélène - Infirmière

26 avril, 16:00

Truc de malade ! 🤔
#mercilaMNH

J'aime · Commenter · Partager · 21 3

**MNH PREV'ACTIFS⁽¹⁾**LE CONTRAT QUI COMPENSE LA PERTE
DE VOS REVENUS, PRIMES INCLUSES.▶ 3 MOIS OFFERTS⁽²⁾

L'ESPRIT HOSPITALIER EN +



Siham Ahkaf, conseillère MNH, port. **06 45 58 78 35**, siham.ahkaf@mnh.fr

⁽¹⁾ Pour le détail de l'offre nous consulter. ⁽²⁾ Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à MNH Prev'actifs (n'ayant pas été adhérents MNH Prev'actifs au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 août 2015 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 30 septembre 2015 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1^{er} janvier 2015 au 1^{er} octobre 2015 : 3 mois de cotisation gratuits.

MNH Prev'actifs est assuré par MNH Prévoyance. Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social, 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.

L'ACEF ET LA BANQUE POPULAIRE TOUJOURS A VOS COTES !



* Source : janvier 2015 - FNAS, fédération nationale des ACEF et SOCACEF, association loi 1901, dont le siège est situé 50, avenue Pierre-Mendès-France - 75013 Paris
- Réf.: 06/2015 - Illustration : Estilo 3D.

ADHÉRER À L'ACEF, C'EST REJOINDRE UNE ASSOCIATION CRÉÉE PAR ET POUR LES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DU SERVICE PUBLIC.

En rejoignant nos 470 000* adhérents, bénéficiez d'avantages bancaires grâce à notre partenariat exclusif avec la Banque Populaire, et profitez de nombreuses réductions sur vos achats du quotidien.

Connectez-vous sur www.acef.com.



**BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS**

www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr



Efficace et solidaire